

RESEAU DE SANTE  
PERSONNES AGEES  
*de la Loire à la Vie*



# RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2020

VIE ASSOCIATIVE  
PROJETS POUR L'APPUI A LA  
COORDINATION DU PARCOURS  
DE LA PERSONNE ÂGEE

RESPA de la LOIRE à la VIE  
SIRET N° 518 932 140 00024  
18 rue de Nantes  
85 300 CHALLANS  
Tel : 02 52 61 45 25  
[contact@respaloirevie.fr](mailto:contact@respaloirevie.fr)

## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION</b> .....	2
1.1. OBJECTIFS ET PRESTATIONS.....	2
1.2. TERRITOIRE D'INTERVENTION .....	3
1.3. L'HISTORIQUE : 10 ans d'existence.....	4
<b>2. LE CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE</b> .....	6
2.1. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020.....	7
2.2. LES REUNIONS DE GESTION ASSOCIATIVE.....	7
<b>3. LES RESSOURCES</b> .....	8
3.1. RESSOURCES FINANCIERES .....	8
3.2. RESSOURCES HUMAINES.....	8
3.2.1. Composition de l'équipe.....	8
3.2.2. Encadrement d'équipe et du service.....	9
3.3. RESSOURCES MATERIELLES.....	9
<b>4. LE FONCTIONNEMENT</b> .....	10
4.1. LES CONTACTS .....	10
4.2. L'ACCES au SERVICE et L'ORGANISATION de REPONSE.....	10
<b>5. LE RESPA IMPLIQUÉ DANS L'EVOLUTION DES POLITIQUES D'APPUI A LA COORDINATION</b> .....	12
5.1. UN SERVICE D'APPUI POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX.....	12
5.2. LES OUTILS.....	12
5.2.1. Classeur de suivi à domicile.....	12
5.2.2. Messagerie Sécurisée Santé .....	12
5.2.3. Carte A' Dom .....	12
5.2.4. Formulaire parcours .....	12
5.2.5. Mise à jour du répertoire des professionnels sur le territoire.....	12
5.3. LES PARTENARIATS.....	13
5.3.1. Cellules techniques de coordination .....	13
5.3.2. Réunion avec le service de Consultation mémoire du CHLVO.....	13
5.3.3. CSIRMT .....	13
5.3.4. CIAP et Groupes de travail des MAIA .....	13
5.3.5. Convention avec le CD85.....	13
5.3.6. Communauté Professionnelle Territoriale de Santé LVO .....	13
5.4. LES PROJETS.....	14
5.4.1. Expérimentation « Processus fragilité personnes âgées » .....	14
5.4.2. Equipe éducative à domicile .....	15
5.5. LA PARTICIPATION AUX EVOLUTIONS DES DISPOSITIFS D'APPUI A LA COORDINATION : PTA-DAPS 85 -DAC 85.....	15

# 1. PRESENTATION

## 1.1. OBJECTIFS ET PRESTATIONS

Le **RESPA**, Réseau de Santé pour Personnes Agées est une association engagée dans la promotion et la prévention de la santé chez la personne de 60 ans et plus, afin que celle-ci soit respectée au mieux dans ses choix, notamment de rester à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions réalisables. Ses objectifs sont de :

- Repérer, évaluer le plus tôt possible la fragilité afin de la rendre réversible,
- Rendre la personne actrice de son parcours de santé,
- Participer à une meilleure coordination du parcours de santé de la personne âgée en s'engageant **pour le suivi de situation et la construction de projets** avec ses partenaires de territoire :
  - **Partenaires sanitaires** : établissements de santé, en particulier le CHLVO, les professionnels libéraux et la CPTS, les services de santé (SSIAD, Centres de soins, HAD, CMP, ESA...)
  - **Partenaires médico-sociaux** : CLIC PASS'ÂGES avec qui il est en guichet unique, le Service Départemental de l'Autonomie SDA du Territoire d'Action Sociale du Nord-Ouest Vendée, les gestionnaires de cas des MAIA Nord-Ouest Vendée et Pays de Retz, les dispositifs d'accueil de jour, temporaires, les EHPAD
  - **Partenaires sociaux et associatifs et autres** : services d'aide à domicile, portage de repas, associations d'usagers, services juridiques, CCAS, caisse de retraite, Conseils départementaux...
  - **Pilotes MAIA Nord-Ouest Vendée et Pays de Retz**

LE RESPA porte plusieurs dispositifs sanitaires, financés par l'ARS des Pays de la Loire, qui ont pour mission d'être :

- **En appui aux professionnels** des domaines sanitaires, médico-sociaux et sociaux, souhaitant anticiper une situation à risque de rupture dans son parcours de soin ou d'aide,
- **Chez une personne de plus de 60 ans, fragilisée dans sa santé, dépendante ou en risque de perte d'autonomie** : il s'agit notamment de permettre l'accompagnement ou le retour à domicile dans des conditions sanitaires et sociales optimales,
- **Le RESPA met à disposition une équipe de professionnels de santé** : infirmières coordinatrices, ergothérapeute, psychologues et diététicienne, secrétaires pour :
  - Informer et orienter,
  - Réaliser une évaluation pluri professionnelle (Évaluation gériatrique à domicile), globale et partagée,
  - Établir des préconisations pour l'accompagnement au domicile,
  - Trouver des relais pour la mise en place des préconisations,
  - Aider à suivre la mise en place des préconisations,
  - Formaliser avec la personne, son entourage et l'équipe des professionnels à son domicile, un Plan Personnalisé de Santé, outil partagé et réévalué.

**Tout ceci avec l'accord de la personne  
En lien et avec l'accord du médecin traitant**

**Vous êtes professionnel de santé, du secteur médico-social ou social**

<b>Vous recherchez un appui pour anticiper une situation à risque de rupture dans son parcours de soin ou d'aide,</b>	<b>Chez une personne de 60 ans et plus, FRAGILE Avec ou sans dépendance avérée</b>	<b>Présentant un des critères de fragilité dans les domaines suivants :</b>	<b>CHUTES/MOBILITE NUTRITION TROUBLE COGNITIF IATROGENIE/OBSERVANCE HUMEUR/COMPORTEMENT RECOURS AUX SOINS REQUIS HOSPITALISATION</b>
---	--	---	--

Le RESPA met à votre disposition les compétences suivantes :

Infirmière coordinatrice	Infirmière coordinatrice	Diététicienne	Ergothérapeute*	Psychologue	Psychologue
--------------------------	--------------------------	---------------	-----------------	-------------	-------------

\* Pour les communes de Corcoué Sur Logne, Thouvois et Legé, appeler le service @dom au 02 51 11 65 28.

**Pour :**

- Vous **informer** et vous **orienter** ;
- Réaliser une **évaluation pluri professionnelle** (Évaluation gériatrique à domicile), **globale et partagée** ;
- Établir des **préconisations** pour l'accompagnement au domicile ;
- Trouver des **relais** pour la mise en place des préconisations ;
- Aider à **suivre** la mise en place des préconisations ;
- Formaliser avec la personne, son entourage et l'équipe des professionnels à son domicile, un **Plan Personnalisé de Santé**, outil partagé et réévalué.

- ✓ Avec l'accord de la personne
- ✓ En lien et avec l'accord du médecin traitant
- ✓ En complément et en lien avec le CLIC PASS'AGES en 44 et les SAMSAD en 85

## 1.2. TERRITOIRE D'INTERVENTION

- **Un territoire correspondant au parcours sanitaire d'une population attachée à un centre hospitalier** : le CHLVO (44/85) avec ses 3 sites (Challans, Machecoul, St Gilles),
- **Et correspondant à une nouvelle Communauté de Professionnels de Territoire de Santé (CPTS) LVO, née en 2019**
- **Réparti sur deux départements (44-85)** : le vaste territoire du Réseau de Santé Personnes Agées de la Loire à la Vie comptabilise environ **52 000 personnes âgées de 60 ans et plus** (46 147 sur le Territoire d'Action Social Nord-Ouest Vendée +5884 sur territoire du CLIC PASS'AGES) <sup>1</sup>.

Le territoire couvert par le RESPA présente les caractéristiques suivantes, en particulier sur le territoire d'action sociale Nord-Ouest Vendée :

- Le RESPA est implanté sur le territoire où la densité de Personnes Agées est la plus importante en région Pays de la Loire : 30% de la population a plus de 60 ans et 11% plus de 75 ans.
- Les projections INSEE pour 2044 annoncent un accroissement de la proportion de personnes des 60 ans et plus de 68% par rapport à 2014,
- A noter l'existence de deux îles dont l'île d'Yeu, uniquement accessible par voie marine ou aérienne,
- Une variation estivale de la population,
- Un phénomène migratoire entraînant une réelle problématique d'isolement.



<sup>1</sup> Recensement de la population de 2015 diffusé en 2018.

### 1.3. L'HISTORIQUE : 10 ans d'existence

- **2007-2010 :** Réflexion à l'initiative des 3 CLIC fondateurs accompagnés par la MSA44/85
- **2010 :** Création du RESPA en guichet unique avec les CLIC PASS'AGES (Machecoul 44), COORD'AGE (Challans) et PAYS MER ET VIE (St Gilles Croix de Vie) : Contrat FICQS avec l'URCAM des Pays de la LOIRE pour 3 ans.
- **2013 :**
  - Restitution du projet de CPOM à l'ARS -Financement FIR
  - Mise en place de l'Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation EAAR (réponse à l'appel à candidature)
  - Contractualisation avec l'ARS pour un projet du Parcours de Santé des Aînés PAERPA sur 2 ans (financement d'un chargé de mission)
  - Demande de l'ARS aux trois réseaux de santé gérontologiques des Pays de la Loire de travailler à leur évolution dans la perspective de l'appui à la coordination. L'ARS fait le choix de ne pas développer les réseaux de santé gérontologiques sur la région
- **2014 :**
  - Constitution d'un groupe de travail des réseaux de santé gérontologiques des Pays de la Loire : Coordination Autonomie du Saumurois, Pass'Agés de l'agglomération d'Angers et RESPA.
  - Début de l'utilisation des outils d'harmonisation des réseaux de Santé Gérontologiques des Pays de la Loire
  - Intégration du CLIC du Pays du Pont d'Yeu aux statuts du Réseau de Santé Personnes Âgées
  - Relecture du projet de CPOM avec l'ARS et proposition d'une contractualisation en janvier 2015
- **2015 :**
  - Abandon par l'ARS d'un CPOM avec le RESPA
  - Continuité du travail régional des réseaux de santé gérontologiques
  - Fin prématurée du projet Parcours de Santé des Aînés
  - Adhésion au Gérontopôle
  - Accord de l'ARS pour le projet : « Groupement de Prévention du Suicide chez les aînés sur le territoire Challans / Beauvoir / Monts »
  
  - Confirmation du réseau à s'inscrire dans une démarche d'évolution et d'organisation de la réponse territoriale pour l'appui à la coordination
  - Engagement du RESPA dans la continuité de l'expérimentation EAAR, avec un nouveau mode de financement à l'activité
- **2016 :**
  - Travail régional avec les RSG et local avec les CLIC pour une reconnaissance de nos organisations de guichet de proximité pour l'appui à la coordination sous une forme juridique pérennisable (PTA, CPTS...)
  - Sollicitations vers l'ARS pour le maintien d'un 0.50 ETP d'Infirmière (épuisement du reliquat en 2017)
  - Création et Travail soutenu du COPIL « Territoire de Santé gérontologique » avec les acteurs intra CHLVO et extra hospitaliers
  - Autoévaluation du RESPA
  - Poursuite de l'action « Groupement de Prévention du Suicide chez les aînés sur le territoire Challans / Beauvoir / Monts »
- **2017 :**
  - Epuisement du reliquat permettant le financement du 0.50 ETP d'Infirmière supplémentaire : le RESPA finance sur ses fonds propres jusqu'à mai 2018 ce temps.
  - Finalisation du travail de COPIL, entre acteurs extra et intra hospitaliers, et dépôt auprès de l'ARS du dossier « **Améliorer la fluidité du Parcours de prise en charge des personnes âgées : un enjeu de qualité des soins sur notre territoire** »
  - Poursuite et fin de l'action « Groupement de Prévention du Suicide chez les aînés sur le territoire Challans / Beauvoir / Monts » portée par le RESPA
  - Conduite dans le cadre de la feuille de route établie par l'ARS en 2015, et au sein du CIAP nord littoral 85 d'un groupe de travail sur l'évaluation de la fragilité, continuité du travail départemental sur le repérage de la fragilité
  - Présentation du Guichet unique et de ses travaux à la DT ARS 85, au CD85, à l'ensemble des élus des différentes communautés de communes du territoire du RESPA

FIR RESPA constant depuis 2010

➤ **2018 :**

- 1<sup>er</sup> juin : Dissolution des associations portant les CLIC en Vendée et intégration de leurs missions au service départemental de l'autonomie : accueil du public dans les MDSF et accompagnement par les SAMSAD
- **Réorganisation du RESPA : sur la partie vendéenne :** Un accès uniquement par les professionnels/ procédure commune d'admission pour l'ensemble des dispositifs RESPA
- **Continuité et déploiement de la prestation IDEC sur le secteur de St Jean de Monts :** Le remaniement des guichets unique en Vendée (arrêt des accueils sur les 3 sites) permet de dégager du financement de fonctionnement pour poursuivre avec ce temps d'IDEC.
- **Rencontre avec l'ARS le 16/11/2018 en présence de la direction du CHLVO et de la pilote MAIA NOV pour envisager l'avenir du RESPA :** le RESPA est conforté dans la qualité et la plus-value de ses actions : Celles-ci s'inscrivent dans une démarche innovante et expérimentale et continueront à être financées par un FIR à l'identique pour l'année à venir.
- **Pour évoluer le RESPA :**
  - Garde son territoire actuel d'intervention
  - Envisage des solutions de relai des fonctions d'appui vers d'autres professionnels et organisation
  - Participe au schéma organisationnel et de gouvernance d'une future Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) en Vendée
  - Poursuit le partenariat avec le CHLVO, notamment au travers de l'amélioration de nos articulations avec les services de la filière gériatrique
  - Formalise avec l'ARS l'affectation de fonds dédiés sur les fonds propres de l'association

➤ **2019 :**

- **Continuité des prestations : financement FIR EAAR pour 2 ans**
- **Réflexions sur l'évolution des prestations du RESPA :**
  - Présentation et demande le 16/09 à la DT 85 ARS :
    1. Fusionner le réseau de santé et l'EAAR dans le cadre d'une expérimentation financée par l'ARS et avec des co-financements possibles (CDF, CARSAT, Caisses de retraite complémentaire, CPTS, ESP CLAP...).
    - Cette fusion permettra un nouveau mode d'accompagnement des usagers et des professionnels :
      - Anticiper les situations à risque de rupture dans les parcours de soin et d'aide chez une personne avec ou sans dépendance avérée.
      - Appuyer les professionnels dans les situations complexes
    2. Un appui stratégique et une aide au conventionnement avec les autres institutions sur la base de cette fusion et de ce nouveau projet.
  - Evolution vers le DAC (Courrier de la DG de l'ARS décembre, adhésion à la FACS, projet d'une FACS Régionale interlocuteur de l'ARS Pays de la Loire)
- **Reprise du projet sur l'organisation du repérage et évaluation de la fragilité avec la MSP Pôle Santé du Marais, CHLVO, SDA**

➤ **2020**

- **Continuité des Prestations**
- **Confirmation de l'orientation du financement FIR « appui à la coordination » vers la futur DAC 85 en 2021**
  - Travail avec la directrice du DAPS 85 pour démarrer l'harmonisation des pratiques et des outils et la construction du futur DAC 85 dès octobre.
  - Demande de l'ARS de séparer « structure de coordination » et « EAAR » dans les perspectives d'évolution
- **Poursuite du projet sur l'organisation du repérage et évaluation de la fragilité avec la MSP Pôle santé du Marais, CPTS LVO, SDA, CHLVO :**
  - Financement ACI de la CPTS en négociation et accord de la CARSAT pour un soutien financier.
  - Participation à la réponse AMI sur le repérage du déclin fonctionnel avec le projet REPER porté par l'inter URPS, les CHU de Nantes et Angers et le Gérontopôle
- Participation au groupe de travail D-Nut mené par l'URPS IDE et la SRAE Nutrition au niveau régional
- **Crise COVID :19 :** continuité des prestations en suivis téléphoniques pendant les périodes de confinement (mars, avril, mai). Reprises des visites à domicile début mai avec protocole sanitaire.

## 2. LE CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Cette association, à but non lucratif, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'association est le support juridique du réseau gérontologique. Elle a pour objet d'organiser, de gérer la mise en œuvre du réseau gérontologique et de favoriser son développement sur le territoire du CLIC Pass'Âges sur la communauté de commune Sud Retz Atlantique et le Territoire d'Action Sociale Nord-Ouest Vendée.

Suite à la dissolution des associations porteuses des 3 CLIC sur le territoire vendéen, les statuts du RESPA ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 07/06/2018.

Les membres fondateurs sont intégrés dans le collège I des usagers et membres fondateurs :

- Pour la Vendée, les administrateurs des trois anciens CLIC : Coord'Âge, Pays Mer et Vie, CLIC Pays du Pont d'Yeu (ce dernier depuis le 04/09/2014).
- Pour la Loire Atlantique : les administrateurs du CLIC Pass'Âges

Ils sont à l'origine de la création du réseau.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 38 membres élus pour 3 années par l'Assemblée Générale. Ces membres représentent les différentes structures publiques, privées ou participant au service public hospitalier, les libéraux, les associations et les réseaux. Les membres sont rééligibles pour trois mandats au maximum. Des membres associés sont désignés : la coordinatrice du CLIC Pass'Âges, la référente autonomie du Territoire d'action sociale Nord-Ouest Vendée et les pilotes MAIA du territoire du RESPA, un représentant de l'ARS, un représentant du conseil départemental du 44 et représentant du conseil départemental du 85, qui interviennent à titre consultatif.

Des personnes qualifiées faisant parti de la Fédération des Mutualités Sociales Agricoles Loire Atlantique et Vendée, peuvent intervenir, à titre consultatif et sans voix délibératives ; sur demande du Conseil d'Administration.

En 2020, le Conseil d'administration intègre 4 nouveaux membres lors de son AG repoussée au 28 septembre : dans le contexte COVID 19 :

- Mme Delphine MARTIN, IDE coordinatrice du SADAPA de Santé à domicile pour le collège Maintien à domicile
- Mme Virginie DUPONT, Directrice du pôle sanitaire Pays de la Loire de la Croix Rouge pour le collège Établissements sanitaires
- Mme Mathilde MORILLEAU, représentant la CPTS LVO pour le collège des Acteurs médicaux et paramédicaux libéraux.
- M. Thierry RICARDEAU, représentant de Challans Gois Communauté et Maire de St Christophe du Ligneron.

Le bureau fut constitué lors du conseil d'administration du 16/12/2020

MEMBRE DU BUREAU	NOM-PRENOM
Président	Alain de la Garanderie
Vice-Président	Irène Balanger
Trésorier	Patrick Nayl
Trésorier adjoint	Virginie Dupont
Secrétaire	Jeanne-Chantal Docquier
Secrétaire adjoint	Christelle Caillaud
	Thierry Richardeau
	Mathilde Morilleau

## 2.1. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Fonction	Prénoms	Noms	Membres BUREAU	Profession
<b>Collège 1 : Usagers et membres fondateurs (7)</b>				
Ancienne présidente de la Haute	Christelle	CAILLAUD	Secrétaire Adjointe	Cadre de Santé CHLVO
Membre fondateur	Benoit	DUBOIS		Pharmacien
Membre fondateur	Patrick	NAVIL	Trésorier	Retraité, Maïa
Ancienne trésorière - Cdc Pays Mer et Vie	Mélanie	BALANGER	Vice-Présidente	Infirmière libérale
Membre fondateur	Alain	DE LA GARANDERIE	Président RESPA	Médecin hospitalier retraité
<b>Collège 2 : Acteurs médicaux et paramédicaux libéraux (12) - 1 pharmacien - 1 kiné - 3 IDE - 5 médecins - 1 autre</b>				
Pharmacien	Emmanuel	LEGRAND		Pharmacien
CPTS LVO	Murielle	MORILLEAU	Membre du bureau	Praticienne podologue/kinésithérapeute CPTS
Médecin	Jean-Pierre	BRETAUD		Médecin Traitant
Psychologue	Amélie	DUJURY		Psychologue
Médecin	Cyrille	VARTANIAN		Médecin Traitant
IDE	Pascal	MERCER		Infirmier Libéral
<b>Collège 3 : Etablissements sanitaires (5) : Structures d'accueil et prise en charge 1 - Structures hospit. 4 dont 3 GCS et 1 HAD</b>				
Structure hospit. GCS	Nicolas	PIERRARD		Généraliste CHLVO
Structure hospit. GCS	Guillaume	PUL		Électronicien généraliste LVO
Structure hospit. GCS	Cécile	LECLERC		Cadre de santé Personnes Agées CHLVO
CMFRI LE CLOUISIS	Virginie	DUPONT	Trésorier Adjoint	Directrice du pôle sanitaire
HAD Vendée	Magali	BENETEAU		Cadre de santé HAD Challans
<b>Collège 4 : Maison à domicile (4) - SSIAD 3 - Services d'aide à domicile 1</b>				
Serv. Aide à domicile	Fabien	PASQUERAULT		Gérant de société Adom Vendée
Serv. Aide à domicile	Robert	PORA		Retraité, président ADMF
SSIAD	Christelle	BARDOUL		Infirmière coordinatrice SSIADPA
SANTE A DOMICILE	Daphnée	MARTIN		Infirmière coordinatrice SADAPA
<b>Collège 5 : Acteurs sociaux et médico-sociaux (5) - Cdc Pass'Agés 2 - EHPAD 3</b>				
Ancien Directeur EHPAD Saint Joseph	Yvan	DANET	Administrateur Cdc Pass'Agés	Ancien Directeur EHPAD Saint Joseph
Résidence Services Séniors Les Girardières	Brigitte	GUILLET		Directrice Résidence Services Les Girardières
Directrice EHPAD	Jeanne Chantal	DOUQUER	Secrétaire	Directrice EHPAD
<b>Collège 6 : Collectivités Territoriales Intercommunales (5) : Communes, Com.Com. Et syndicat mixte 3 - CG L.A. et Vendée 2</b>				
Pays de Challans Cois Communauté	Thierry	RICHARDEAU	Membre du bureau	Communauté de Communes
Pays de St Gilles Croix de Vie	Jean Michel	VINCENT		Communauté de Communes
Pays Océan Meris de Monts	Véronique	LAUNAY		Communauté de Communes
Pays de Machecoul et Lagé	Claude	NAUD		Communauté de Communes
<b>Membre de Droits : Président CHLVO ou son représentant</b>				
Structure hospit.	Philippe	DESTREZ		Directeur des soins CHLVO
<b>Membres associés : 1 coordinatrice CLIC PASS'Agés, 1 référente autonomie, 2 pilotes MAIA, 1 représentant ARS, 1 du CD 44 et 1 CD 85</b>				
Cdc Pass'Agés	Daphnée	FAYREAU		Coordinatrice
CPTS LVO	Nathalie	RICHARD		
Territoire Nord Océan Vendée	Laurie	FORCONI		Responsable Autonomie
Conseil Départemental 85	Michèle	BATY		Chef du Service Autonomie PA/PH
Conseil Départemental 44	Damien	DOLX		Responsable Service Solidarité
ARS - DT85	Marie-Andrée	CANTIN		Responsable du Département Animation des Politiques du Territoire DT 85
MAIA Nord Océan Vendée				
MAIA Pays de Retz	Marie-Gaëlle	JABOEIF		

## 2.2. LES REUNIONS DE GESTION ASSOCIATIVE

### ↳ Conseils d'administration

2 Conseils d'Administration ont eu lieu en 2020

- Le 14/09/2020

- Le 16/12/2020

### ↳ Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 28/09/2020.



### 3. LES RESSOURCES

#### 3.1. RESSOURCES FINANCIERES

Le RESPA est entièrement financé par deux contrats annuels FIR :

- FIR Dispositif d'appui, initialement financement du réseau de santé gérontologique et resté identique depuis 2010 : 150 000 € / an.
- FIR Equipe d'appui en Adaptation et Réadaptation : contrat pour deux années avec un budget global de 128 000/an : fin du financement à l'activité

#### 3.2. RESSOURCES HUMAINES

##### 3.2.1. Composition de l'équipe

NOM PRENOM	FONCTION	LIEUX D'INTERVENTION	QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	COMMENTAIRES
MAUVAIS Aude	Infirmière coordinatrice	Territoire Action Sociale Nord-Ouest Vendée	80%	Mise à disposition par le CHLVO
BOSSARD Nathalie	Infirmière coordinatrice	Territoire du CLIC Pass'âges ou CC SUD RETZ ATLANTIQUE	30%	CDI-Entrée au RESPA le 05/09/2019
JEANEAU Pauline	Ergothérapeute	Tout le territoire sans les communes de Corcoué s/Logne-Légé-Touvois où le dispositif @-dom porté par l'hôpital Bel air dispose d'une ergothérapeute	100% jusqu'en 1 <sup>er</sup> avril 2020 puis 50%	CDI
BONNEAU Laureline	Ergothérapeute	Idem	50%	CDI Depuis le 16/06/2020
GUIET Laure	Psychologue	Partie 85	80%	CDI
MARIE Célia	Psychologue	Partie 44 + nord du 85	20%	CDI Activité complémentaire sur l'HDJ gériatrique du CHLVO et activité libérale.
GAUDIN- BOSSIS Agnès	Diététicienne	Tout le territoire	50%	CDI Activité complémentaire en libérale
TREUSSARD Pascale	Secrétaire	Territoire du CLIC Pass'âges ou CC SUD RETZ ATLANTIQUE	35%	CDI-Temps partagé entre les besoins de l'IDEC et de l'EAAR. Financée 100% /le FIR Appui à la coordination +Occupe un 35% sur le CLIC PASS'AGES
HELLARD Angélique	Secrétaire	Territoire Action Sociale Nord-Ouest Vendée	60%	Temps partagé entre les besoins de l'IDEC et de l'EAAR. Jusqu'au 18/02/2020
AUBRY Cindy	Secrétaire	Territoire Action Sociale Nord-Ouest Vendée	60%	CDI-Depuis le 02/03/2020 Temps partagé entre les besoins de l'IDEC et de l'EAAR. Financée 100% /le FIR Appui à la coordination
LOUIS Alexandra	Secrétaire comptable		20%	CDI-Financée 100% /le FIR Appui à la coordination
PAPILLON Bernadette	Responsable		60%	Détachée du CHU de Nantes-CDI Financée à 44.37% sur le budget FIR Appui à la coordination et 55.63% sur l'EAAR

### 3.2.2. Encadrement d'équipe et du service

Le RESPA suit la réglementation du travail promulguée dans le cadre de la convention CCN 51 sans être adhérent à la FEHAP.

Afin d'animer l'équipe composée de 11 personnes, les temps de rencontres suivants sont établis :

- **Réunions mensuelles** : réunion tous les deuxièmes lundis du mois pour maintenir une cohésion d'équipe et des pratiques pour une équipe assez disséminée sur un vaste territoire.
- **Un cadrage hebdomadaire** est réalisé avec le Président du RESPA et l'IDE coordinatrice responsable du RESPA pour traiter les points particuliers.

Afin de donner de la lisibilité aux salariés du RESPA, depuis 2019

- **Création d'un référentiel** pour le personnel : un classeur regroupant :
  - Le Document Unique des Risques,
  - Les Fiches de Poste
  - Les Planning des Agents
  - Les différents formulaires et procédures (demande de congé, de télétravail, déclaration de frais, accident du travail, convention de stage, complémentaire santé d'entreprise, médecine du travail...)

Afin de rendre plus pertinent l'organisation de la durée du travail avec l'activité propre aux agents du RESPA, et n'ayant pas de cadre de référence adapté dans le cadre de la CCN51, le RESPA a porté un projet d'

- **Accord d'entreprise** : le Conseil d'administration avec l'aide du cabinet d'avocats ORATIO, a travaillé en 2019 sur :
  - Un accord d'entreprise portant sur la durée du travail, permettant la récupération en heure des heures complémentaires et la possibilité de travailler en forfait jours
  - Un formulaire formalisant le télétravail

Cet accord a été ratifié le 10/02/2020

### 3.3. RESSOURCES MATERIELLES

MOYENS	
Bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Contrat de location avec la ville de Challans</u> - 3 à Challans : 2 RSG – 1 EAAR</li> <li>▪ <u>Contrat de location avec la ville de St-Gilles-Croix-de-Vie</u> - 1 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (RSG) le lundi uniquement</li> <li>▪ <u>Mutualisation des loyers avec le CLIC Pass'Agés</u> (La ComCom Sud Retz Atlantique a annulé les charges de loyer en 2020) - 1 à Machecoul (RSG + EAAR)</li> </ul>
Standard téléphonique	<u>Mutualisé avec le CLIC Pass'Agés</u> 1 standard à Challans
Photocopieuses	- 1 photocopieuse mutualisée à Machecoul - 1 photocopieuse en location depuis 2019 à Challans
Voitures	4 voitures en location : - 1 pour le RESPA à Challans + 1 (RESPA/EEAR) à Machecoul - 2 pour l'EAAR à Challans
Téléphones	- 8 téléphones portables avec forfaits illimités (3 Réseau + 5 EAAR) dont deux sous opérateur free et un sous opérateur orange en fin d'engagement en 2021.
Ordinateurs	- 3 PC fixes : 2 Machecoul – 1 Challans - 7 PC portables - 2 notes book
Logiciels/SI	Logiciels (LOGIRESO + EBP Compta) Messagerie Santé Sécurisé

## 4. LE FONCTIONNEMENT

### 4.1. LES CONTACTS

#### Le siège :

18, rue de Nantes, 85300 Challans. Il s'agit également des locaux accueillant l'équipe du SDA

#### Les antennes :

10, bd de Gondy, (CLIC Pass'Âges ) 44270 Machecoul

1 Ter, Quai Garcie Ferrande, 85 200 St Gilles Croix de Vie : au sein des locaux du SDA, L'IDEC y est présente tous les lundis.

#### Permanences téléphoniques :

##### Challans :

☎ 02 52 61 45 25

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi, de 9h à 12h30

##### Machecoul :

☎ 02 51 70 93 37

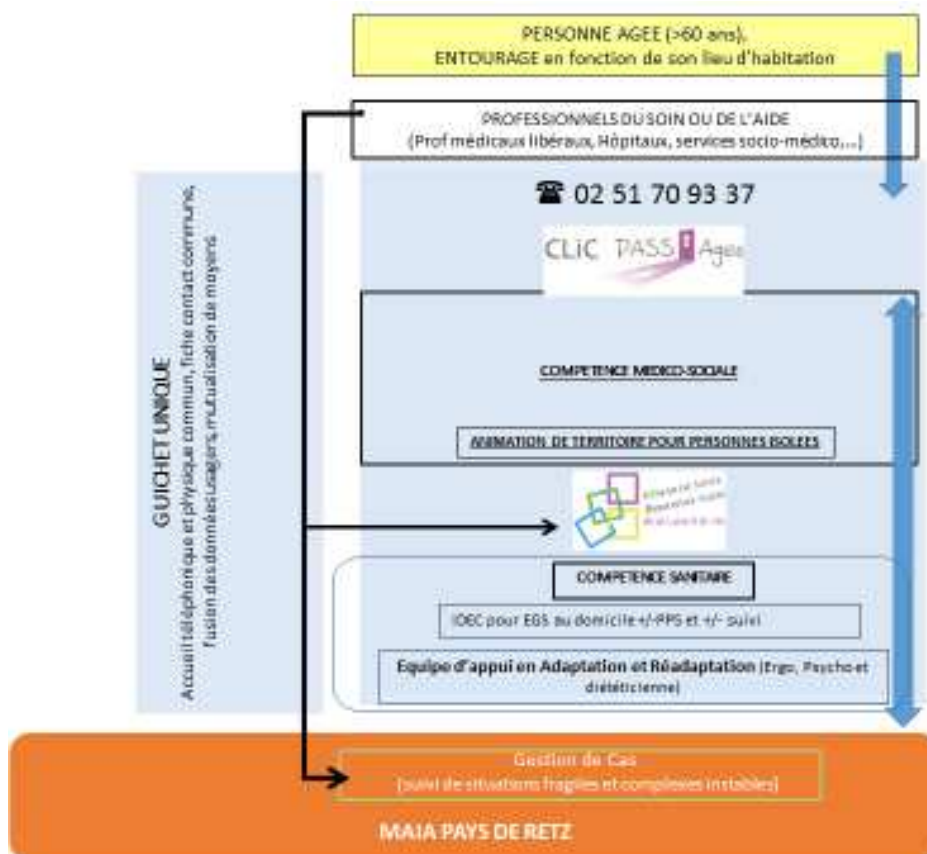
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

### 4.2. L'ACCES au SERVICE et L'ORGANISATION de REPONSE

Depuis le 01/06/2018, le RESPA présente deux modes de fonctionnement en fonction du département.

Le modèle de guichet unique, toujours existant avec le CLIC Pass'Âges, était valable auparavant sur l'ensemble du territoire du RESPA.

#### FONCTIONNEMENT GUICHET UNIQUE AVEC LE CLIC PASS'ÂGES



#### FONCTIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE D'ACTION SOCIALE NORD OUEST VENDEE

Depuis le 1er/06/2018, le fonctionnement en guichet unique pour l'utilisateur existe mais indépendamment du RESPA. Il est organisé autour des MDSF et de l'action sociale.

L'accès au RESPA se fait par un numéro propre à celui-ci. Afin de ne pas complexifier l'accès aux services pour l'utilisateur, le RESPA s'est recentré sur sa mission d'appui aux professionnels. Ainsi les référentes de situation du SDA interpellées par les demandes arrivant à la MDSF peuvent compléter leur action en saisissant le RESPA.

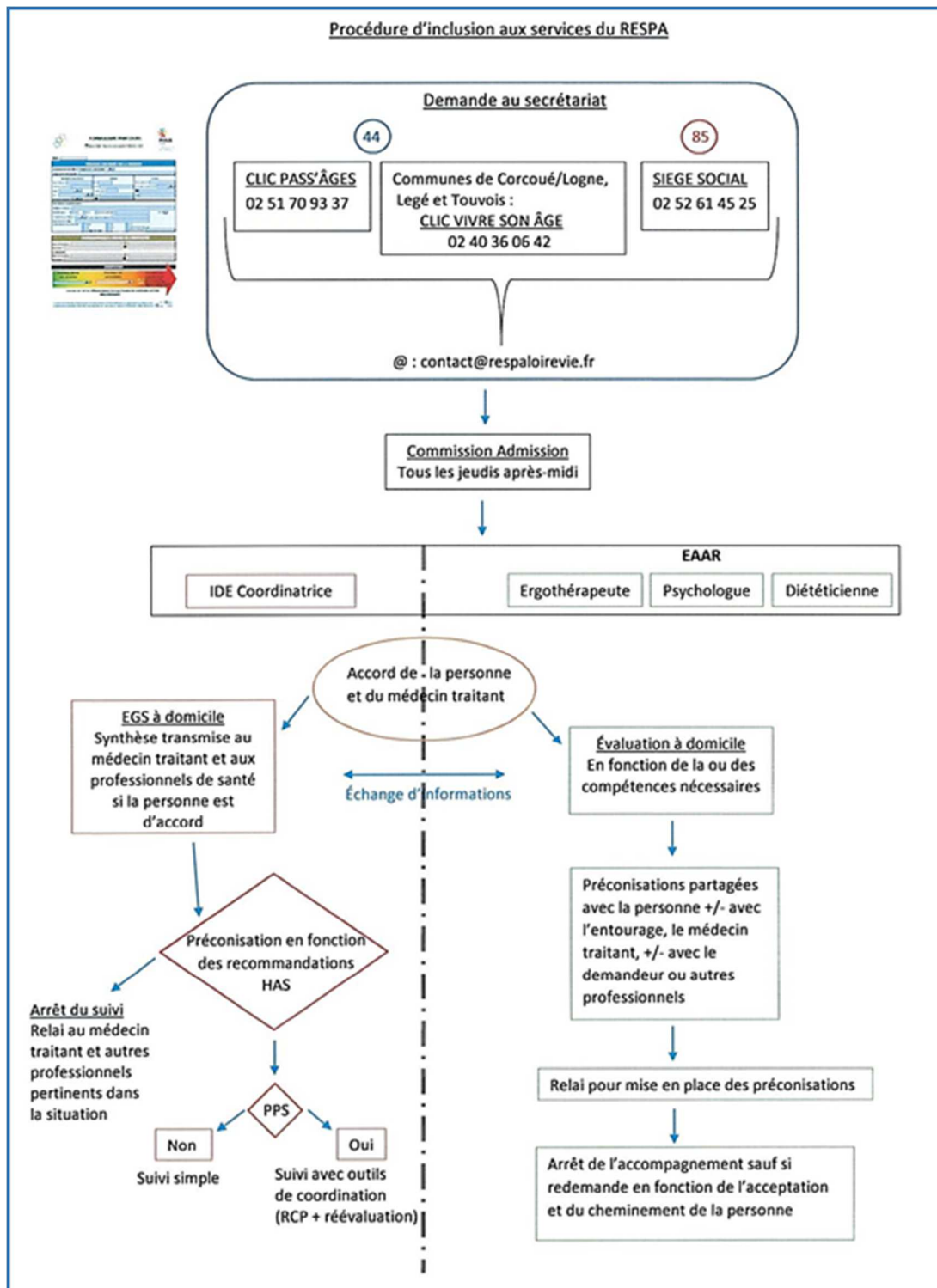
## TRAITEMENT DES DEMANDES

Toutes les demandes arrivant au RESPA, que ce soit pour l'infirmière ou l'équipe d'appui en adaptation et réadaptation, sont étudiées lors d'une commission d'admission, le jeudi après-midi. Cette mise en commun permet :

- De gagner du temps sur des visites qui peuvent être programmées d'emblée communes entre plusieurs membres de l'équipe
- De conserver une cohésion d'équipe
- De permettre un regard croisé sur les situations
- De suivre la file active

Les demandes arrivent auprès du secrétariat via le formulaire parcours diffusé par la MAIA Vendée.

Le schéma ci-dessous décrit la procédure d'accueil, d'inclusion et de traitement de la demande auprès de notre service.



## 5. LE RESPA IMPLIQUÉ DANS L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES D'APPUI A LA COORDINATION

### 5.1. UN SERVICE D'APPUI POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX

Catégorie de professionnel	Nombre total sur le territoire en 2020	Nombre de professionnels mobilisés autour des personnes aidées par le RESPA	% par rapport au nombre total
		2020	
Médecin généraliste	114	67	60%
Pharmacien	48	10	21%
IDE libéral*	200 IDELS	40 cabinets+2CSI	
Kiné	155	44	30%

\* L'extraction des statistiques se fait à partir d'une liste de cabinets infirmiers et non pas d'infirmiers nominatifs. On ne peut donc pas faire de rapprochements entre la liste des infirmiers enregistrés par la CPAM et la liste des regroupements infirmiers en cabinet, d'où l'absence de pourcentage. On estime cependant une bonne participation des IDE lors des évaluations, suivis et PPS.

### 5.2. LES OUTILS

#### 5.2.1. Classeur de suivi à domicile

Nous avons élaboré un classeur de suivi du parcours de santé à domicile. Il est utilisable par la personne elle-même et tous les acteurs du domicile (professionnels du soin et de l'aide).

Pour le moment, il s'adresse à des personnes qui ont plusieurs intervenants à domicile et des parcours complexes rendant la coordination parfois difficile.

Il permet de rassembler l'ensemble des documents en un seul support. Il se compose de plusieurs onglets : Plan Personnalisé de Santé, fiche hebdomadaire, liaison-transmissions, ordonnances, paramédicaux, RDV médicaux, aide financière-plan d'aides ADPA. Ce classeur peut suivre la personne lors d'une hospitalisation afin d'avoir une liaison ville-hôpital.

Nous avons choisi des outils les plus simples et ludiques possibles (ex : classeur avec pochettes plastiques, pochette zippée permettant d'y glisser carte vitale, carte à dom...). Les retours des professionnels sont positifs dans l'ensemble et les classeurs sont bien utilisés. Un point d'amélioration à travailler serait le suivi lors d'une hospitalisation.

#### 5.2.2. Messagerie Sécurisée Santé

Tous les professionnels de santé du RESPA (IDE, Ergothérapeute, Diététicienne) sont équipés d'une messagerie Santé sécurisé développé par le GCS e santé des Pays de la Loire. Le service possède également une adresse établissement.

#### 5.2.3. Carte A' Dom

Le RESPA, a intégré dans sa procédure d'inclusion, la proposition systématique de cette carte à toute personne accompagnée. Les agents du RESPA l'explique et aide à remplir cette carte.

#### 5.2.4. Formulaire parcours

Le RESPA, par soucis d'intégration des méthodes et des outils sur son territoire utilise le formulaire parcours pour la saisine de toutes ses demandes.

#### 5.2.5. Mise à jour du répertoire des professionnels sur le territoire

Les secrétaires du RESPA collaborent avec le CLIC Pass'Agés et le SDA/MAIA Nord-Ouest Vendée à la mise à jour des répertoires de l'ensemble des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux de notre territoire.

## 5.3. LES PARTENARIATS

### 5.3.1. Cellules techniques de coordination

**Présence des agents du RESPA aux cellules techniques ou opérationnelles mensuelles** en présence des partenaires, organisées par le CLIC PASS'ÂGES en 44 et SDA/ MAIA Nord-Ouest Vendée en 85 (Comité d'Orientation de Suivi des Situations Complexes).

Les agents du RESPA se partagent également la présence lors des réunions de coordinations organisées par les MSP de Noirmoutier et du Pôle Santé du Marais

### 5.3.2. Réunion avec le service de Consultation mémoire du CHLVO

Une réunion d'échange sur des situations nécessitant de la coordination ville-hôpital est organisée un vendredi par mois avec la présence des services du CHLVO (consultation mémoire, Equipe mobile de Géro-psy, Equipe Mobile de Gériatrie, SSIAD-ESA) et les référentes de situation du SDA, gestionnaires de cas de la MAIA et agents du RESPA.

### 5.3.3. CSIRMT

La Responsable du RESPA a été nommée en 2019 comme membre permanent de la Commission de Soins Infirmiers Rééducation Médico-Techniques du CHLVO. A ce titre, elle a pu participer aux différentes réunions pour la mise en place du projet de soins 2019-2023, notamment sur l'axe du réseau ville-hôpital.

### 5.3.4. CIAP et Groupes de travail des MAIA

- **CIAP de la MAIA Nord-Ouest Vendée et de la MAIA Pays de Retz**

Le RESPA est présent dans les deux CIAP.

- **Groupes de travail**

Elaboration des Livrets Parkinsons 44 et 85 finalisés fin 2020

### 5.3.5. Convention avec le CD85

Après une rencontre fin 2018 avec les membres de la Direction de l'Autonomie des Personnes Agées et Personnes Handicapées, une proposition de convention tripartite (CD, ARS, RESPA) a été travaillée et transmise au CD85 en milieu d'année 2019. Un changement de direction au Conseil départemental a amené le RESPA à rencontrer les nouveaux membres de cette direction en décembre 2019. Ces derniers ont montré un fort intérêt aux prestations du RESPA et la volonté de voir aboutir la convention, finalisée le 13 octobre 2020 entre le RESPA et le CD 85.

### 5.3.6. Communauté Professionnelle Territoriale de Santé LVO

Issue de la volonté d'une cinquantaine de professionnels et acteurs de santé du Nord-Ouest Vendée, une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), voit le jour, fin 2019.

Cette CPTS a pour objectif d'organiser des actions pluriprofessionnelles, notamment sur :

- L'accès aux soins,
- L'élaboration d'actions de prévention,
- La coordination et la communication entre professionnels et acteurs de santé

Du fait de la similitude de territoire, des objectifs communs, le RESPA soutient et s'engage auprès de cette communauté pour travailler avec elle certaines actions de leur projet de santé.

Le recrutement de l'ancienne pilote MAIA NOvendée, Mme Nathalie Richard comme coordinatrice de la CPTS, en septembre 2020 permet la continuité des travaux et une collaboration privilégiée avec les PSL du territoire.

## 5.4. LES PROJETS

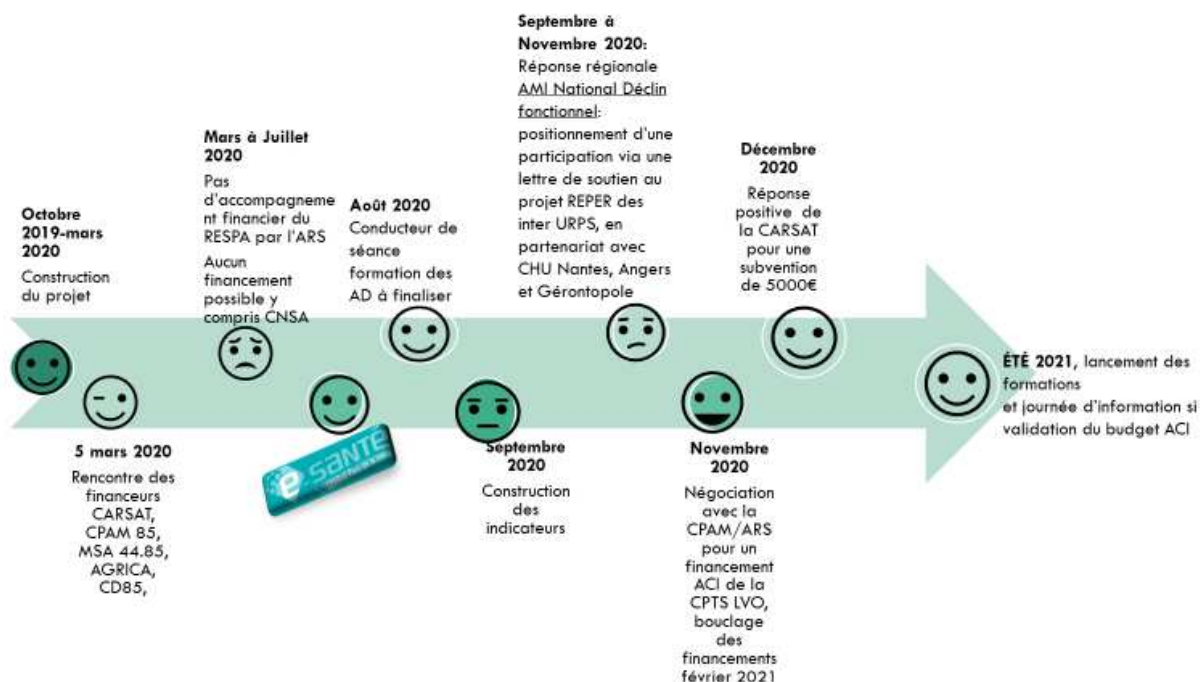
### 5.4.1. Expérimentation « Processus fragilité personnes âgées »

Les professionnels du Pôle Santé du Marais, accompagnés dans la conduite de projet par la MAIA NOV et le RESPA de la Loire à la Vie, et en lien avec les acteurs clés sur ce sujet que sont le CHLVO et le SDA, travaillent sur un projet concernant la fragilité du sujet âgé, depuis le dernier trimestre 2019.

Celui-ci a pour finalité d'expérimenter un processus de repérage, d'évaluation et d'accompagnement de la fragilité chez le sujet âgé sur le territoire de la MSP Pôle Santé du Marais (Sallertaine, Le Perrier, St Urbain, St Gervais, Beauvoir-sur-Mer).

La formation de ce groupe de travail est issue du constat qu'un certain nombre de dispositifs et de prestations existent pour les personnes âgées en perte d'autonomie mais si on veut prévenir cette dernière, **il nous faut intervenir dès le début de son apparition. En effet, la fragilité est réversible, la dépendance ne l'est pas.**

L'année 2020 fut intense en recherche de co-financeurs et mise en lien de notre projet avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour une « *Expérimentation nationale d'un dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel lié à l'âge* ».



## 5.4.2. Equipe éducative à domicile

Nourri par :

- La réflexion de l'équipe pluridisciplinaire du RESPA forte de son expérience de 6 années,
- De nouvelles compétences en éducation thérapeutique de deux de nos agents,
- Et dans la continuité des réponses à donner à l'expérimentation d'un processus fragilité pour personnes âgées sur le territoire du Pôle Santé du Marais,

Le projet d'une **EQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE EDUCATIF PERSONNALISE A DOMICILE** a émergé.

Il s'agit après un repérage et une première évaluation de la fragilité, pour des personnes repérées candidates lors du Plan Personnalisé de Prévention établi dans le cadre de l'expérimentation processus fragilité citée ci-dessus, de proposer à la personne un accompagnement personnalisé, par une équipe pluridisciplinaire, à domicile et avec une démarche et des outils éducatifs.

1. **Il prend appui sur un Diagnostic éducatif** : Clarification des besoins et des objectifs, peut être fait dès le premier rdv. En présence de la personne +/- personne référente ou de confiance.
2. **C'est un processus continu** : Un suivi individuel à domicile par un ou plusieurs des pros de l'équipe. Nous pouvons imaginer un travail de transdisciplinarité sur certaines situations (ex syndrome post chute) ou accompagnements (pluri) professionnel. Il comporte une réévaluation régulière pour prolonger le suivi, rechercher un relai ou clôturer l'accompagnement.

L'année 2020 fut surtout une année d'étayage du projet en lien avec celui d'expérimentation d'un processus fragilité, ci-dessus, tout en priorisant la réalisation de ce dernier. Afin de former l'équipe à la culture d'éducation et de promotion de la santé, 3 agents ont suivi le module de 41h de formation à l'Education Thérapeutique du Patient avec la « Fabrique Créative de Santé », à Nantes.

Les 4 autres agents suivront ce même cursus en 2021.

## 5.5.LA PARTICIPATION AUX EVOLUTIONS DES DISPOSITIFS D'APPUI A LA COORDINATION : PTA-DAPS 85 -DAC 85

Dans le cadre de la loi de 2016 de modernisation de notre système de santé, l'ARS des Pays de la Loire impulse des travaux pour la création et le déploiement à l'échelle départementale d'une PTA en Vendée. Ce projet est porté par l'URML et les URPS, accompagné par le cabinet ACSANTIS. Le RESPA a participé courant 2019 aux différents groupes de travail portant sur le schéma organisationnel de la future PTA. Les travaux aboutissent à un modèle (gouvernance et organisation) fin juin 2019, Au même moment, l'article 23 de la Loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, porte sur les dispositifs d'appui à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes.

Dans sa lettre cadre, l'ARS des Pays de la Loire prévoit la convergence des MAIA et du RESPA dans le futur DAC 85, à l'horizon 2022. La décision de l'intégration des CLIC est portée à la décision des Conseils départementaux.

Du fait de ces évolutions, en Vendée, la PTA devient opérationnelle sous la forme du Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé (DAPS 85), dispositif de transition avant le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination). Le DAPS 85 devra répondre aux

- Missions d'informations et d'orientation des demandes émanant des Professionnels de santé
- Orienter vers les dispositifs d'appui à la coordination complexe, existant sur le territoire, -
- Intervenir en appui si besoin à la coordination des situations complexes non éligibles aux dispositifs existants.

Mme Bourcy Véronique est nommée directrice du DAPS 85, au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Dès son arrivée, le RESPA prend contact avec la directrice du DAPS 85, Mme Bourcy, afin de commencer à travailler sur la collaboration et le rapprochement des services. Le FIR alloué au RESPA pour le Réseau de santé intégrera le DAPS 85 en janvier 2022.